



Commission sur l'avenir de l'agriculture et de
l'agroalimentaire québécois

St-Hyacinthe

19 avril 2007

D'entrée de jeu, nous souhaitons remercier la commission et ses commissaires de nous permettre d'exprimer notre opinion et nos pistes de solution afin de contribuer à l'évolution du monde agricole et rural du Québec.

Fondée en 1940, la Coop de St-Denis sur Richelieu compte 67 membres agricoles et 116 membres auxiliaires de la région du Richelieu en Montérégie. Notre chiffre d'affaires de 3,5 millions provient des produits et services offerts aux producteurs agricoles mais aussi, en grande partie, par la vente de produits de quincaillerie et de matériaux de construction aux résidents des municipalités environnantes à nos 2 points de ventes. Jusqu'en 1982, nous étions situés au cœur du village. Par contre il aurait été difficile, voire même impossible de poursuivre notre développement à cet emplacement. Nous avons donc saisi l'opportunité lorsque la municipalité nous a offert de nous relocaliser sur un nouveau site. Ce changement fut fait tout en respectant la loi sur la protection du territoire agricole, réglementation très importante à nos yeux pour maintenir la pérennité de nos terres agricoles. Le fait d'être à l'extérieur du village nous donnait par contre une fausse réputation d'être exclusivement agricole. Or il nous paraissait important de consolider cette fragile relation entre les agriculteurs et les citoyens et d'inviter ces derniers à utiliser, eux aussi, la coopérative de St-Denis. Nous avons donc offert de nouveaux produits tel que les accessoires électriques, la plomberie et les matériaux de construction. La réponse de la population a été encourageante, mais il manquait encore un catalyseur.

LA COOP AGRICOLE : UN VÉRITABLE PONT VERS LES CITOYENS

Notre solution, nous l'avons trouvée en accueillant les citoyens en tant que membres auxiliaires de la coopérative. La réponse a été fulgurante. Plus de 110 membres en 5 mois, qui sont fiers de faire partie intégrante d'une entreprise dynamique. Nous sommes devenus un joueur économique et social impliqué

dans notre milieu. L'énergie qui existe maintenant, nous donne l'impression de faire le maillage entre les citadins et les producteurs agricoles. Nous avons fait la preuve que, dans le défi de la cohabitation, la coopération fait partie des solutions et, par ses valeurs, qu'elle permet de réconcilier les deux mondes et de leur donner un but commun.

Le prochain projet que nous souhaitons réaliser pour rapprocher encore plus tout ce monde, est de produire notre petit journal, ou nous aborderions à chaque parution des articles qui seraient une sorte de contrat social sur la cohabitation dans notre milieu. *Il est certain que d'avoir accès à un programme d'aide au démarrage du projet serait aidant dans ce dossier.*

DES BESOINS SUR LE PLAN DES RESSOURCES HUMAINES

Un enjeu préoccupant d'être une coopérative de plus petite envergure, est en lien avec les ressources humaines. Comme nous sommes un peu plus loin des grands centres et coupés par des frontières physiques telles la rivière Richelieu ou l'autoroute 20, nous sommes les premières entreprises à souffrir de la pénurie de main d'œuvre. Étant donné que nos moyens sont plus modestes que d'autres, et que les possibilités d'avancement sont plus faibles qu'ailleurs, il faut user de stratégie pour avoir une bonne rétention de notre personnel et ne pas servir seulement d'école de formation pour les plus grandes entreprises. Les employés et les clients aiment être chez nous, car ils ne sont pas qu'un numéro. Il y a à la coop un volet de reconnaissance qu'ils apprécient. Nous avons misé sur deux points soit l'ambiance au travail et la formation continue. Nous investissons d'ailleurs à chaque année entre 2 % à 3% de la masse salariale en formation.

Avec la participation de La Coop Fédérée, nous avons l'opportunité d'avoir l'Académie Coop qui dispense des formations techniques et de gestion de toutes sortes. Ces sessions sont appréciées de tous les employés et ce sont ultimement

nos membres agriculteurs et citadins et nos clients qui en tirent bénéfice car nous sommes à même de bien les conseiller. Par contre, nous ne vous apprendrons pas qu'il règne un malaise et une déprime profonde dans le milieu agricole. Ce phénomène nous touche particulièrement car ce sont nos propriétaires qui vivent des instants difficiles. Souvent, nous ne sommes pas outillés pour bien comprendre leur détresse et les référer au bon intervenant pour l'aide dont ils ont besoin.

Ce que nous proposons en amélioration, c'est en premier lieu l'ajout *d'organismes en relation d'aide aux producteurs* tel « Au cœur des familles agricoles » et, en deuxième lieu, que puisse exister de la *formation aidant nos employés en service à la clientèle à mieux déceler et référer* les gens en détresse psychologique à une personne ressource. Pour les producteurs, nos experts conseils sont des personnes de référence et de bon conseil. Ils sont parfois aussi la seule personne que les agriculteurs verront dans leur journée. *Pour ce faire, nous suggérons d'augmenter le crédit d'impôt pour la formation en entreprise.* Ce n'est pas une mesure coûteuse, et elle serait utilisée directement dans un milieu qui en a bien besoin.

LA COOP : DE NOUVEAUX CRÉNAUX DE MARCHÉ

Le dernier point sur lequel nous voulons attirer votre attention, est le volet de la rentabilité de nos membres, nos clients propriétaires. L'avenir de la coopérative passe par eux, et c'est un devoir et une mission pour nous de faire en sorte qu'ils soient performants et rentables. Pour ce faire, nous offrons depuis l'été 2006 en partenariat avec La Coop Fédérée, une plus value pour leur récolte de soya à identité préservée, par le programme « certifié coop ». Ce programme permet de certifier que la variété déterminée a été produite selon des normes et procédés reconnus et ce, de façon sécuritaire. Ce faisant, nous pouvons prouver la salubrité et la traçabilité du produit. Nous croyons que c'est un excellent

programme car il permet, pour un travail équivalent, d'aller chercher une augmentation de la rentabilité de la ferme en amenant des revenus supplémentaires. C'est un très bon système qui démontre que la coopérative a à cœur les intérêts des ses membres.

Nous suggérons que soit reconnus, encouragés et revalorisés les efforts et les initiatives que les coopératives font pour améliorer la rentabilité sur les fermes.

En conclusion, nous savons que les défis sont énormes. Nous avons confiance que la Commission saura cerner les enjeux et orienter ses recommandations au mieux des besoins des producteurs. Nous sommes aussi persuadés que les périodes plus difficiles sont propices à l'émergence de nouveaux procédés et façons de faire. Elles nous obligent à changer nos paradigmes. Nous restons malgré tout convaincus que la coopération peut amener une partie de la solution, car la coopération, c'est les producteurs.